



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'administration pénitentiaire**

**DIRECTION INTERREGIONALE
DES SERVICES PENITENTIAIRES
DE MARSEILLE**

Mission du Droit et de l'Expertise Juridique (MDEJ)

OFFRE STAGE PPI 2025

Intitulé du poste : Elève-avocat stagiaire

Corps concernés : Stagiaire

Affectation : Ministère de la Justice

DISP MARSEILLE

Mission du Droit et de l'Expertise Juridique (MDEJ)

Localisation : 4 traverse de Rabat, 13009 Marseille

Durée : 6 mois

Contact :

- Madame Léa DUMUR, Cheffe de la Mission du Droit et de l'Expertise juridique (MDEJ) (lea.dumur@justice.fr)
- Madame Claire LIOTTA, Responsable du pôle pénitentiaire (Claire.Liotta@justice.fr)

I – Missions et organisation de la MDEJ

La Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille couvre la région administrative Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Corse.

Elle s'étend sur 8 départements (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Corse du Sud et Haute-Corse). Elle touche 4 ressorts de Cour d'Appel (Aix, Bastia, Grenoble, Nîmes). Elle comprend 16 établissements et 6 services pénitentiaires d'insertion et de probation.



La Direction interrégionale anime, contrôle et coordonne l'activité des établissements pénitentiaires et des services pénitentiaires d'insertion et de probation placés sous son autorité.

La Mission du Droit et de l'Expertise Juridique (MDEJ), composée en deux pôles à savoir le pôle pénitentiaire ainsi que le pôle des saisines et des requêtes, a pour mission :

- D'apporter une expertise juridique transversale au profit des établissements pénitentiaires, des SPIP et des départements métier des DISP ;
- D'instruire les recours administratifs (hiérarchiques et gracieux) et contentieux introduits par les personnes placées sous-main de justice ;
- De suivre les recours devant les tribunaux administratifs ;
- De traiter les requêtes des autorités administratives indépendantes en lien avec le cabinet parlementaire de la DAP (CGLPL, DDD,,)
- De participer à la sécurisation juridique des notes et décisions de la DISP ;
- De sécuriser juridiquement les décisions de mesures d'isolement ;
- D'animer des sessions de formation en direct des établissements et des SPIP relatives au droit pénitentiaire ;
- De mettre en œuvre la promotion du droit auprès des partenaires de l'administration pénitentiaire et des autorités judiciaires.
- D'élaborer une veille juridique
- De conseiller juridiquement les établissements, SPIP et les différents départements de la DISP

II – Descriptif du poste

La personne stagiaire sera en charge des diverses missions du service sous l'autorité de la Cheffe de la Mission du Droit et de l'Expertise juridique (MDEJ).

La personne stagiaire sera également amenée à visiter plusieurs établissements et services de la région afin de se familiariser avec l'administration pénitentiaire.

III – Compétences requises

- Avoir des connaissances en droit pénal, droit pénitentiaire et droit administratif
- Avoir le sens de l'organisation
- Maîtriser les outils bureautiques
- Savoir rédiger de manière administrative et/ou juridique